



## VILLE D'AUBANGE

Service Urbanisme  
Rue Haute n° 22  
6791 ATHUS



# URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur **LIMPACH Jérôme** et Madame **SCHWARTZ Manon**, domiciliés 1, rue du Bredlech, à 6790 AUBANGE, concernant un bien situé à 1, rue du Bredlech, à 6790 AUBANGE, et cadastré 1<sup>ère</sup> division, section A, numéro 2527 N5.

Le projet consiste en la **construction d'une annexe à l'arrière de l'habitation**, et présente les caractéristiques suivantes :

**Écarts au Guide communal d'urbanisme :**

- Toiture plate

**Ecarts aux prescriptions urbanistiques :**

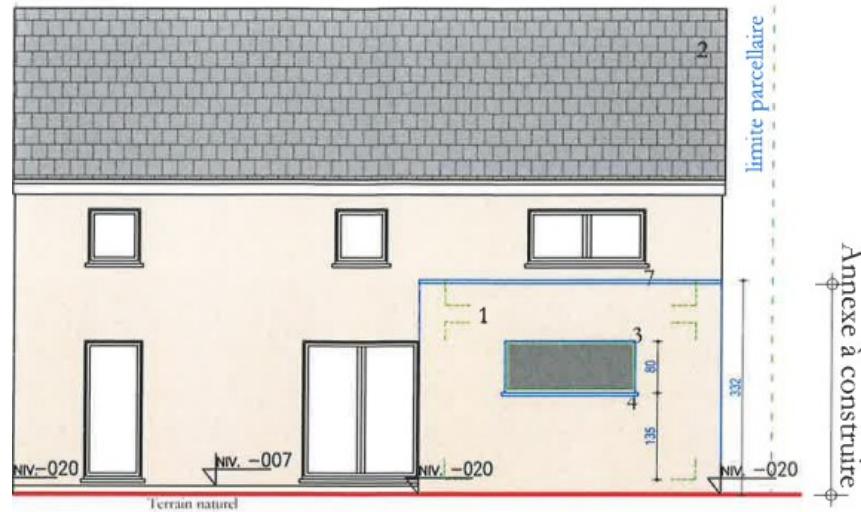
- Linteaux en briques horizontales
- Construction en zone de cours et jardins.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

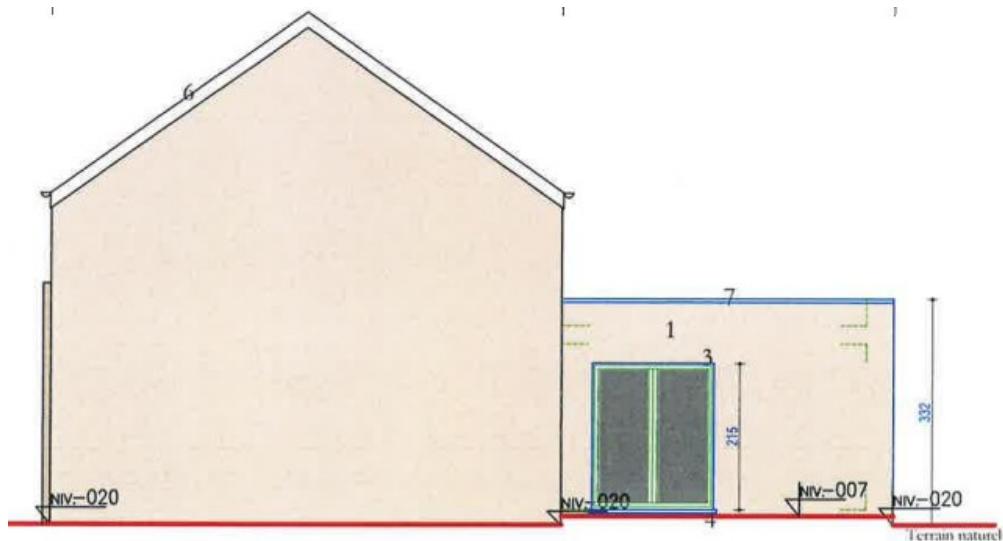
Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10., mail : [urbanisme@aubange.be](mailto:urbanisme@aubange.be)), dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23/02/2026 au 09/03/2026 au Collège communal (référence du dossier 19/26) :** la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 17/02/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

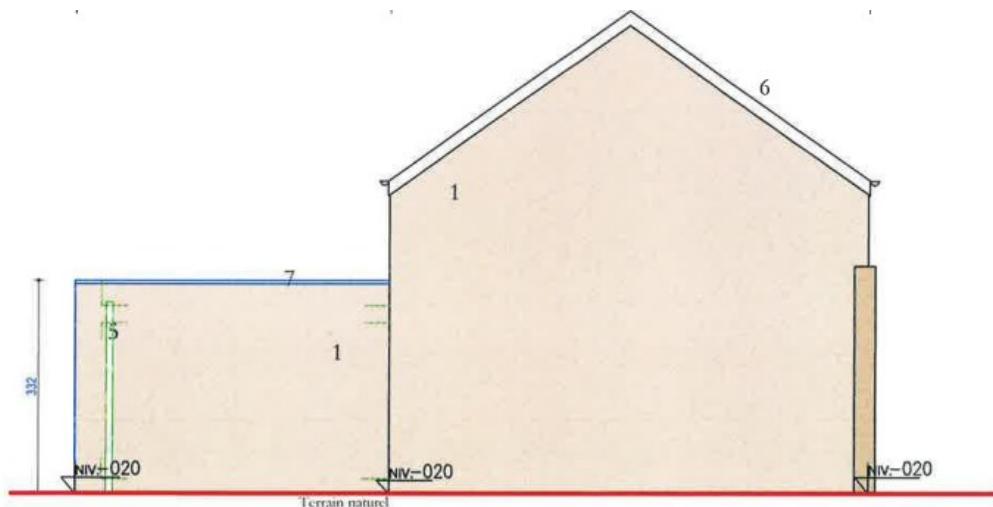
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute n° 22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@aubange.be](mailto:urbanisme@aubange.be)



## FACADE ARRIERE



## FACADE DROITE



## FACADE GAUCHE